| INTERVENTION : Installation provisoire pour garantir la production d'Eau Chaude Sanitaire | |
|---|--|
| Périmètre de l'intervention | Partie collective – chaufferie et sous-station |
| Détails | Mise en place d'une production provisoire (dans notre cas, fioul dans un premier temps et ballon électrique) |
| Durée | 2 semaines |
| Points de vigilance techniques | Avant toute commande de gros équipements (chaudières provisoires, ballons électriques), bien vérifier les encombrements et l'impact dimensionnel des passages et mise en œuvre (largeur de porte, main courante d'escalier, poutres). Informer préalablement les occupants de chaque coupure d'eau chaude sanitaire pour les phases de basculement de production (idéalement 72 heures avant l'intervention). Ne pas oublier d'indiquer les heures d'arrêt et de remise en service. C'est durant cette période que le futur matériel (chaudières, pompes, production d'eau chaude) est commandé ; bien anticiper les livraisons pour éviter une dérive du planning (certains fournisseurs sont fermés en juillet/août). Nota: Pour optimiser la puissance de la production provisoire, un sondage peut être fait auprès des occupants pour quantifier les personnes en vacances. En fonction de la place disponible, le volume de stockage peut être augmenté afin de minimiser la puissance à fournir. |
| Evaluation économique | 10k EUR HT |



Ballon de stockage livré et stocké au sous-sol



Ballon électrique avec ballon de stockage au second plan



Ballon de stockage (future installation) raccordé en parallèle